



**Sapeurs-Pompiers
du Var**

Direction départementale

Groupeement Résilience des Territoires

Service : Risques Naturels

Service : DFCI

Affaire suivie par : SD/VP/SF

Téléphone : 04.94.60.37.63

Numéro : 000477

Le Muy, 23 JAN. 2023

Le Directeur Départemental

à

Préfecture – DDTM
Madame Christine KFOURN
Service Agriculture et Forêt
Mission Défrichement
CS 31 209

83070 TOULON CEDEX

Objet : Demande d'avis sur le risque incendie en zone à risque.

V/Réf : votre courrier en date du 30/12/2022, relatif au dossier n° 22.310/211

Mes services ont étudié la demande de défrichement déposée par la société TOTAL ENERGIES, en vue de la construction d'un parc photovoltaïque, sur le terrain situé au lieu-dit : LES QUATRE TERMES, sur la commune de BARJOLS, sur la parcelle cadastrée section K n° 116 «X=936888 et Y=6278084 ».

Dans le cadre des dispositions de l'article R. 111-2 du Code de l'Urbanisme, l'étude de ce dossier a dans un premier temps, permis de constater que cette parcelle se situe dans une zone boisée et soumise au **risque feu de forêt** et à la réglementation des Obligations Légales de Débroussaillage « notamment par un débroussaillage à 50 mètres à partir de la clôture de l'enceinte du site ».

Ce projet de construction de parc photovoltaïque est également soumis aux règles générales du Code de l'Urbanisme et à l'application de la doctrine SDIS / DDTM du Var relative aux Centrales Photovoltaïques au Sol « accessibilité, débroussaillage, DECI etc... ».

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le Directeur Départemental,
Le Sous-Directeur de la Prospective et Préparation Opération

Colonel Hors Classe Stéphane FARCY

PJ : 1 dossier en retour.